

---

Il s'agit là d'une démarche audacieuse de la part du gouvernement canadien, démarche qui a naturellement suscité des inquiétudes au Canada. Au moment où nous amorçons la phase préparatoire, nous devons, en qualité de gouvernement, nous montrer sensibles à ces inquiétudes. C'est précisément pour cette raison que nous avons mis sur pied le processus de consultations le plus détaillé jamais associé à une initiative commerciale nationale. Nous voulons que les Canadiens sachent ce que nous faisons. Toutefois, il est important que les Américains soient sensibles au sérieux de notre initiative et aux préoccupations qu'elle a suscitées.

Le Canada, comme les États-Unis, a ses propres systèmes distincts sur les plans politique, social, culturel et juridique, et une économie qui reflète le caractère spécial de notre géographie, de nos ressources naturelles et de notre peuple.

Les Canadiens veulent des relations empreintes de collaboration, à vrai dire chaleureuses, avec les États-Unis, mais des relations qui respectent et expriment le caractère et les intérêts propres de leur pays. Les Canadiens s'inquiéteront donc toujours de mesures qui semblent mettre en question l'autonomie économique du gouvernement ou saper les intérêts fondamentaux, les valeurs ou les institutions sociales de la nation. Comme je l'ai dit à M. George Schultz à Calgary : « ce qui est accessoire pour vous peut être crucial pour nous; ce qui est pour vous un simple spectacle peut être pour nous de la culture ».

La protection de notre propre identité culturelle est d'une importance unique pour le Canada. La culture est un concept insaisissable. Elle est l'incarnation de la nature et de l'esprit d'une nation, l'héritage qui est transmis de génération en génération. Elle manifeste la façon dont nous nous définissons par rapport à nous-mêmes et par rapport aux autres. Elle implique que nous la favorisons sur le plan national et que nous la fassions connaître sur le plan international. Les industries culturelles sont les entreprises commerciales qui transmettent les manifestations culturelles, chez nous et à l'étranger.

Au moment où nous entamons les négociations commerciales, des Canadiens sont très inquiets des répercussions que celles-ci pourraient avoir sur nos industries culturelles et, partant, sur notre capacité d'exprimer et de renforcer notre souveraineté culturelle. Je respecte leurs inquiétudes. Deux questions sont ici en jeu. La première concerne la vitalité et le soutien de la culture nationale; la deuxième, la négociation des règles commerciales susceptibles d'affecter nos industries culturelles. Nous considérons ces deux questions comme distinctes.

L'intention de notre gouvernement de favoriser la culture grâce à des subventions directes n'est tout simplement pas en jeu dans les négociations. La question de savoir s'il faudra ou non prendre des mesures spéciales en faveur de certaines industries culturelles du Canada est une question interne qui n'entre pas dans des négociations commerciales. Inversement, nous ne nous attendons pas à ce que le cadre général du financement public d'autres institutions analogues aux États-Unis fasse l'objet de négociations.

Aucun autre pays au monde n'est plus ouvert que le nôtre aux produits culturels étrangers. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil à nos librairies, théâtres, cinémas, kiosques à journaux, ainsi qu'à notre système de radio et télédiffusion, à nos galeries et à nos musées. Mais en même temps, aucun autre pays au monde n'est plus engagé que le Canada à élaborer des règles de commerce international plus transparentes et plus justes.

---